Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Animalier, veuillez visiter :
bpanimalier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Animalier

Évaluation en situation professionnelle : capacités C3 et C5 du BP TAUE

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-ANIM-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **Aucun coefficient national attribué à cette épreuve**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse fonctionnelle et réglementaire de l’intervention** (3 questions) — **Page 3**

2. **Étude des surfaces, de la dilution, des consommations et du coût** (4 questions) — **Page 5**

3. **Préparation de l’intervention, protocole opératoire et traçabilité** (4 questions) — **Page 7**

4. **Prévention et sécurité biologique** (4 questions) — **Page 10**

5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://bpanimalier.fr/assets/annales/bp-animalier/Manipulation, contention et sécurité biologique/2026/BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation - Manipulation, contention et sécurité biologique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle et réglementaire de l’intervention

Dans une animalerie expérimentale, une opération non invasive prévue par un protocole autorisé concerne un lot de 24 souris adultes. Le candidat doit situer les capacités mobilisées, vérifier les conditions préalables et réagir à une anomalie de comportement en respectant le protocole, les consignes vétérinaires et les procédures locales.

Partie 1

Question 1.1. Identifiez la capacité professionnelle principalement mobilisée par l’intervention sur les animaux et celle principalement mobilisée par la maîtrise de l’hygiène de l’unité. Pour chacune, justifiez votre réponse par un élément concret de la situation.

C3 est principalement mobilisée pour l’intervention sur les animaux : le technicien réalise un prélèvement non invasif sur un lot de 24 souris, uniquement selon le protocole autorisé et dans ses limites de compétence. **C5** concerne principalement la maîtrise de l’hygiène de l’unité : le technicien prépare la solution désinfectante, maintient la séparation des flux propres et utilisés, puis organise le nettoyage, la désinfection et l’élimination des déchets selon les procédures locales.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Intervention sur les animaux : C3. Maîtrise de l’hygiène de l’unité : C5.

Question 1.2. Indiquez quatre vérifications à effectuer avant de commencer l’opération, couvrant au minimum l’autorisation ou le protocole, l’état des animaux, les compétences de l’intervenant et la disponibilité du matériel. Distinguez les vérifications relevant du protocole de celles relevant de l’organisation de la salle.

Cadre	Vérifications avant l’opération
Protocole	Contrôler l’autorisation, le protocole applicable et la concordance avec le lot identifié de 24 souris.
Protocole	Consulter l’état des animaux dans le suivi et vérifier que l’intervenant est formé et habilité.
Organisation de la salle	Vérifier la propreté, l’intégrité, l’identification et la disponibilité du matériel dédié, des consommables et du contenant de déchets.

Le contrôle du protocole concerne l’autorisation, le lot, les animaux et les compétences. L’organisation de la salle concerne le poste, le matériel et les consommables. Toute incertitude impose un arrêt avant le début de l’opération.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier le protocole et le lot, l’état des animaux, l’habilitation de l’intervenant et la disponibilité d’un matériel propre, identifié et intègre.

Question 1.3. Un animal présente une anomalie de comportement non signalée dans le suivi habituel. Indiquez la conduite à tenir avant toute intervention et précisez à qui transmettre l'information.

Avant toute intervention, suspendre l'opération concernant l'animal et maintenir celui-ci dans les conditions prévues par les procédures locales. Décrire l'anomalie observée de manière factuelle, sans établir de diagnostic, puis la transmettre au responsable compétent de l'unité et au vétérinaire désigné selon le circuit établi. L'information doit être consignée dans le support de suivi prévu. La reprise de l'intervention n'est possible qu'après évaluation et décision conformes au protocole autorisé.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ne pas intervenir ; alerter le responsable compétent et le vétérinaire désigné, puis consigner factuellement l'anomalie.

2. Étude des surfaces, de la dilution, des consommations et du coût

Le candidat utilise le plan d'une salle de préparation et d'un sas pour calculer les surfaces de sol à traiter et le volume de solution correspondant à la dose indiquée. Il détermine aussi les quantités de concentré et d'eau, le coût du concentré et la suffisance du volume préparé.

Partie 2

Question 2.1. Calculez la surface totale de sol à traiter dans la salle de préparation et le sas, puis le volume de solution nécessaire à cette dose. Utilisez les unités appropriées et montrez votre calcul.

La salle de préparation a une surface de 6,00 × 4,00 = 24 m² ; le sas couvre 2,00 × 2,00 = 4 m². La surface totale à traiter est donc de 24 + 4 = 28 m². Les équipements mobiles ne sont pas déduits. À la dose de 100 mL/m², le besoin s'obtient par 28 × 100 = 2 800 mL, soit 2,8 L après conversion.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surface totale à traiter : 28 m². Besoin à la dose prescrite : 2 800 mL, soit 2,8 L.

Question 2.2. Déterminez les volumes de concentré et d'eau nécessaires pour préparer 2,0 L de solution à 0,5 % à partir du concentré à 5,0 %. Écrivez la relation utilisée, puis donnez les volumes en millilitres.

La relation de dilution fournie est $C_1V_1 = C_2V_2$. Le volume de concentré nécessaire est donc $V_1 = (0,5 \times 2,0) \div 5,0 = 0,2$ L, soit 200 mL. Le volume d'eau se calcule par différence avec le volume final : 2,0 − 0,2 = 1,8 L, soit 1 800 mL. Ces quantités permettent d'obtenir 2,0 L de solution à 0,5 %.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pour 2,0 L de solution à 0,5 % : 200 mL de concentré et 1 800 mL d'eau.

Question 2.3. Calculez le coût du concentré utilisé pour préparer 2,0 L de solution. Donnez le résultat en euros, arrondi au centime. Le coût de l'eau et du matériel n'est pas à prendre en compte.

La préparation de 2,0 L de solution à 0,5 % consomme 0,2 L de concentré, conformément au calcul de dilution. Le concentré coûtant 18,00 € par litre, le coût consommé est 0,2 × 18,00 = 3,60 €. Seul le concentré est comptabilisé, comme demandé ; l'eau et le matériel sont exclus.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coût matière total du concentré utilisé pour cette préparation : 3,60 €.

Question 2.4. Comparez le volume de solution calculé pour traiter les surfaces à celui qui sera préparé. Indiquez si le volume préparé est suffisant et calculez la marge disponible ou le manque éventuel.

Le besoin pour traiter les deux sols est de 2,8 L, tandis que la quantité préparée est de 2,0 L. La comparaison donne 2,8 − 2,0 = 0,8 L : le volume préparé ne suffit donc pas pour couvrir le besoin calculé à la dose indiquée. Cette marge négative correspond à un manque de 800 mL.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Volume préparé insuffisant : il manque 0,8 L, soit 800 mL, pour couvrir le besoin calculé.

3. Préparation de l’intervention, protocole opératoire et traçabilité

L’intervention prévue concerne 24 souris adultes et doit suivre le protocole autorisé et les procédures locales, sans méthode de manipulation ou de contention improvisée. Le candidat organise les étapes de l’opération, définit les motifs d’arrêt ou de réévaluation, précise les éléments de traçabilité et calcule un besoin de solution désinfectante.

Partie 3

Question 3.1. Complétez le DR 1 en proposant une séquence d’organisation avant, pendant et après l’intervention. Faites apparaître les contrôles préalables, l’identification du lot, la préparation du poste, la surveillance des animaux et la traçabilité. Vos propositions doivent rester compatibles avec le protocole autorisé et ne pas inventer une méthode de contention.

Étape	Actions et contrôles	À transmettre ou tracer
Avant	Vérifier protocole, identification des 24 souris, état des animaux, habilitation, matériel, consommables et solution étiquetée. Préparer le poste et répartir les rôles.	Signaler tout doute ou toute anomalie au responsable compétent.
Pendant	Suivre uniquement la méthode autorisée, surveiller les animaux et maintenir le poste organisé. Réévaluer l’organisation au plus tard après 15 minutes.	Noter l’opération réalisée et les observations utiles.
Après	Trier les déchets, nettoyer et désinfecter selon la procédure, puis remettre le matériel en état.	Tracer les faits et observations sur le support prévu.
Écart ou détresse	Interrompre et sécuriser l’activité, puis demander une réévaluation.	Alerter le responsable et consigner l’incident et la décision.

La surveillance et l’organisation du poste se poursuivent pendant toute l’intervention. Le technicien habilité et le second membre formé se répartissent les rôles conformément à la procédure locale. La réévaluation à 15 minutes porte sur l’organisation de la séquence; ce délai n’autorise ni à dépasser les limites du protocole ni à poursuivre si un point de maîtrise est perdu.

DR 1 complété : organisation de l’intervention

Étape	Actions et contrôles à réaliser	Information à transmettre ou à tracer
Avant l’intervention	Protocole, lot de 24, état, habilitation, matériel, poste et solution	Doute ou anomalie : alerter le responsable
Pendant l’intervention	Méthode autorisée, surveillance; réévaluer l’organisation à 15 min	Opération et observations utiles
Après l’intervention	Déchets, nettoyage, désinfection, remise en état	Tracer faits et observations
Écart ou signe de détresse	Arrêter, sécuriser, demander réévaluation	Alerte, incident, décision prise

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifications avant, surveillance pendant, puis déchets, remise en état et traçabilité après. Tout écart impose l’arrêt, l’alerte et une réévaluation.

Question 3.2. Décrivez les critères permettant de décider qu'une contention ou une manipulation doit être interrompue ou réévaluée. Indiquez la conduite à tenir si l'animal manifeste un signe de détresse, si l'identification est incertaine ou si le matériel prévu est défectueux.

Interrompre ou réévaluer dès qu'un élément ne permet plus de garantir le respect du protocole, la sécurité ou le bien-être animal.

- Détresse ou incident : interrompre, sécuriser l'animal et alerter le responsable compétent.
- Identification incertaine : suspendre l'intervention jusqu'à vérification de la concordance avec le protocole.
- Matériel défectueux : ne pas l'utiliser; le remplacer par du matériel conforme avant toute reprise.
- Limite de compétence atteinte ou écart au protocole : suspendre et demander une réévaluation.

Au plus tard après 15 minutes, réévaluer l'organisation de la séquence; ce délai n'impose pas à lui seul l'arrêt si l'intervention reste maîtrisée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Arrêter et faire réévaluer en cas de détresse, de doute d'identification, de matériel défectueux, d'écart au protocole ou de limite de compétence.

Question 3.3. Classez les éléments à tracer après l'opération : identification du lot, date et intervenants, observations sur les animaux, opération réalisée, incident éventuel et décision prise. Précisez pourquoi la traçabilité doit rester factuelle et être effectuée selon le support prévu par l'unité.

Inscrire les informations dans le support prévu par l'unité, en les classant ainsi :

Classement	Éléments à tracer
Identification et contexte	Lot, date et intervenants.
Opération et suivi	Opération réalisée et observations sur les animaux.
Événement éventuel	Incident, décision prise et transmission effectuée.

La traçabilité factuelle distingue les observations des interprétations et permet un suivi fiable de l'intervention. L'utilisation du support prévu garantit que l'information est consignée et transmise selon les procédures de l'unité.

DR 1 : éléments de traçabilité

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Lot, date, intervenants, opération réalisée; observations factuelles, incident éventuel, décision prise et transmission effectuée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Tracer le lot, la date, les intervenants, l'opération, les observations, ainsi que tout incident et la décision prise, sur le support prévu.

Question 3.4. À partir de la dose indiquée dans le contexte, calculez le volume de solution requis par salle, puis expliquez en une phrase pourquoi une quantité préparée supérieure à ce besoin ne dispense pas de respecter le temps de contact de 10 minutes.

La salle de préparation mesure $6,00$ $times 4,00 = 24,00$ m² : à 100 mL/m², il faut 2 $,400$ mL, soit $2,4$ L. Le sas mesure $2,00$ $times 2,00 = 4,00$ m² et nécessite 400 mL, soit $0,4$ L. Le besoin total est donc de $2,8$ L. Les $2,0$ L préparés sont insuffisants pour les deux locaux : il manque $0,8$ L. Même en quantité suffisante, le désinfectant doit rester en contact pendant les 10 minutes prescrites pour agir conformément à la procédure et à la notice.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Salle : 2,4 L; sas : 0,4 L; total : 2,8 L. Les 2,0 L préparés sont insuffisants : manque de 0,8 L. Temps de contact : 10 min.

4. Prévention et sécurité biologique

Le candidat analyse une projection de désinfectant sur la peau, un emballage de matériel propre déchiré et le déplacement de déchets vers une zone propre. Il doit aussi proposer un ordre de circulation, contrôler la préparation et l'emploi du désinfectant, et indiquer les mesures à prendre lors d'un écart menaçant la sécurité biologique ou le bien-être animal.

Partie 4

Question 4.1. Pour les trois situations du DR 2, indiquez un risque principal, une action immédiate adaptée et une mesure préventive. Pour une projection de produit, référez-vous à l'étiquette et à la fiche de données de sécurité du produit utilisé, sans substituer une consigne générale aux instructions applicables.

Le risque principal doit être distingué de la réponse immédiate et de la prévention. Après une projection, suivre sans délai l'étiquette et la fiche de données de sécurité (FDS), puis alerter le responsable. Un emballage déchiré compromet la propreté : écarter le consommable et le remplacer. Un déchet dirigé vers la zone propre crée un risque de transfert : arrêter son déplacement et sécuriser la situation.

Situation	Risque principal	Action immédiate	Prévention
Projection de désinfectant sur la peau	Exposition chimique	Suivre l'étiquette et la FDS, puis alerter	Gants adaptés et protection prévue par l'évaluation du risque
Emballage de matériel propre déchiré	Contamination	Écarter et remplacer le matériel	Vérifier l'intégrité avant emploi
Déchets déplacés vers la zone propre	Transfert de contamination	Stopper le déplacement et sécuriser le contenant	Séparer les flux et utiliser la filière dédiée

Signaler tout écart selon la procédure de l'unité.

DR 2 complété

Situation	Risque principal	Action immédiate	Prévention à maintenir
Projection de désinfectant sur la peau	Chimique	FDS, alerte	EPI adaptés
Emballage de matériel propre déchiré	Contamination	Écarter, remplacer	Vérifier l'emballage
Déplacement d'un contenant de déchets de la zone sale vers la zone propre	Transfert	Stopper, sécuriser	Flux séparés

✓ RÉPONSE À RETENIR

Projection : suivre l'étiquette et la FDS, puis alerter. Emballage déchiré : écarter et remplacer. Déchets : stopper le transfert et sécuriser le contenant.

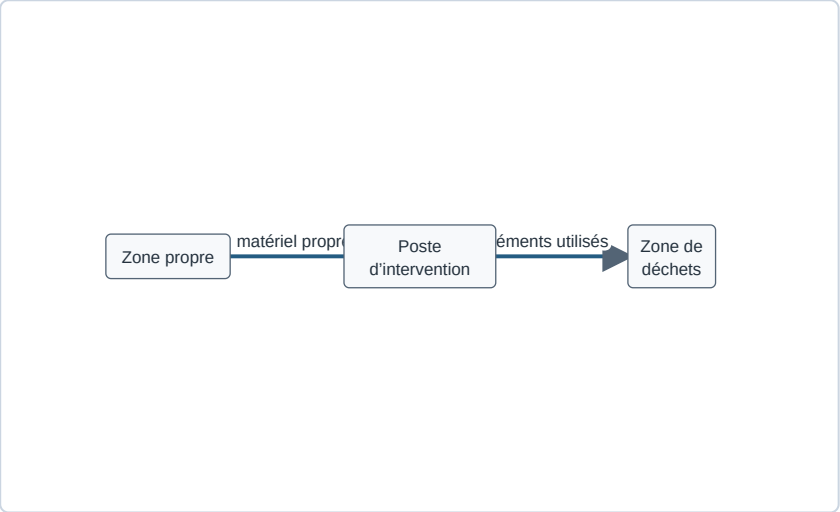
Question 4.2. Proposez un ordre de circulation cohérent entre la zone propre, le poste d'intervention et la zone de déchets. Justifiez comment cet ordre limite les transferts de contamination.

Organiser un flux à sens unique, du propre vers le sale :

1. Amener le matériel propre depuis la zone propre.
2. Le conduire au poste d'intervention et y réaliser l'opération prévue.
3. Déposer les éléments utilisés et les déchets dans la zone ou le contenant dédié.

Ne pas faire revenir le matériel utilisé ni les déchets vers la zone propre. Le chariot dédié, les contenants identifiés et le respect des procédures locales limitent les croisements et les transferts de contamination. La séparation effective des zones et des flux reste à vérifier selon l'organisation de l'unité.

Flux maîtrisé des matériels



Sens unique vers la zone sale, sans retour vers la zone propre.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Zone propre → poste d'intervention → zone de déchets, sans retour vers le propre : ce flux unidirectionnel limite les transferts de contamination.

Question 4.3. Énoncez les contrôles à effectuer pour la préparation et l'emploi du désinfectant : vérification du produit et de sa date de validité, calcul de dilution, étiquetage, port des équipements adaptés, respect du temps de contact et élimination de la solution résiduelle selon les consignes locales. Expliquez pourquoi il ne faut pas mélanger des produits chimiques.

Avant la préparation, vérifier que le produit convient, que son étiquette est lisible, qu'il est valide et que la FDS est accessible. Pour préparer 2,0 L à 0,5 % avec le concentré à 5,0 %, appliquer la dilution : 200 mL de concentré et 1 800 mL d'eau. Étiqueter le récipient conformément aux consignes locales. Porter les gants adaptés et la protection oculaire si l'évaluation du risque ou la FDS l'exige. À l'application, respecter le temps de contact de 10 minutes et éliminer le résidu selon la filière locale. Ne pas mélanger de produits : des réactions dangereuses ou une perte d'efficacité peuvent survenir.

Contrôles du désinfectant



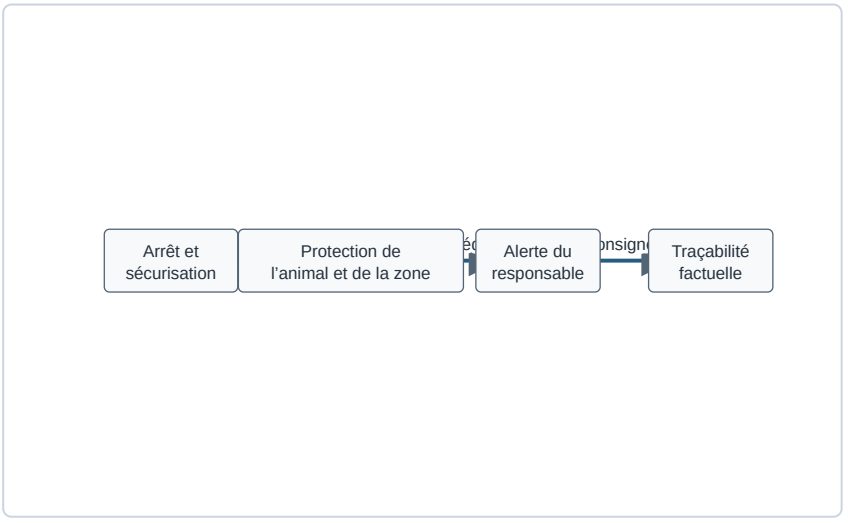
✓ RÉPONSE À RETENIR

Contrôler produit et validité, dilution (200 mL de concentré + 1 800 mL d'eau), étiquetage, EPI, contact de 10 minutes et élimination. Ne pas mélanger les produits.

Question 4.4. Indiquez les mesures à prendre en cas d'écart compromettant la sécurité biologique ou le bien-être animal. Votre réponse doit préciser l'arrêt ou la sécurisation de l'activité, l'alerte du responsable compétent et la consignation factuelle de l'événement selon la procédure de l'établissement.

Un écart pouvant compromettre la sécurité biologique ou le bien-être animal impose un arrêt ou une mise en sécurité immédiate. Protéger les personnes, les animaux et la zone, et empêcher la propagation d'une contamination. Maintenir l'animal dans des conditions conformes au protocole et ne pas poursuivre une opération qui n'est plus maîtrisée. Alerter le responsable compétent et, selon la situation, le vétérinaire désigné ou le référent prévu par la procédure. Consigner ensuite les faits de manière objective sur le support de l'établissement : circonstances, conséquences constatées, personnes concernées et décision prise.

Réponse à un écart de sécurité ou de bien-être animal



Ne reprendre l'activité qu'après sécurisation et décision du responsable compétent.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Arrêter ou sécuriser l’activité, protéger l’animal et la zone, alerter le responsable compétent, puis consigner les faits, les conséquences et la décision sur le support prévu.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation écrite du BP Technicien animalier en unité d'expérimentation est proposée en session 2026 sous le code 26-BP-ANIM-EP1. Elle dure trois heures et n'a pas de coefficient national attribué. À partir d'une opération non invasive sur des souris, elle évalue les capacités C3 et C5, l'analyse du protocole, les calculs de désinfection, l'organisation, la traçabilité et la prévention des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour une dilution, appliquer C1 × V1 = C2 × V2 avec les concentrations exprimées dans la même unité.
- Le volume d'eau nécessaire se calcule par différence : Veau = V2 − V1.
- La surface à traiter comprend uniquement le sol de la salle de préparation et du sas.
- Le volume d'application se calcule en multipliant la surface en m² par la dose de 100 mL/m².

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les vérifications du protocole de celles liées à l'organisation de la salle.
- Ne proposer aucune méthode de contention différente de celle prévue par le protocole et la procédure locale.
- Présenter les calculs avec les unités, puis arrondir le coût du concentré au centime.
- En cas d'exposition chimique, suivre l'étiquette et la fiche de données de sécurité du produit.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le volume de concentré nécessaire pour préparer la solution ?

Utilisez C1 × V1 = C2 × V2, avec les concentrations dans la même unité. Isolez V1 pour calculer le volume de concentré, puis déterminez le volume d'eau par différence entre le volume final souhaité et le volume de concentré.

Q : Quand faut-il interrompre ou réévaluer la manipulation d'un animal ?

Interrompez ou réévaluez l'intervention en cas de détresse, d'identification incertaine, de défaillance matérielle, d'écart au protocole ou de limite de compétence atteinte. Sécurisez la situation et faites appel au responsable compétent selon la procédure de l'unité.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et comment les points sont-ils répartis ?

L'épreuve dure trois heures. Les parties 1 à 4 valent respectivement 4, 5, 6 et 5 points, soit 20 points au total. Une calculatrice avec mode examen actif ou une calculatrice sans mémoire de type collège est autorisée.

Q : Quelles références faut-il suivre pour la contention et l'utilisation du désinfectant ?

La contention doit suivre le protocole autorisé et la procédure locale applicable à l'espèce. Pour le désinfectant, respectez les consignes du fabricant, l'étiquette, la fiche de données de sécurité et les procédures de l'unité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpanimalier.fr/assets/annales/bp-animalier/Manipulation, contention et sécurité biologique/2026/BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation - Manipulation, contention et sécurité biologique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Technicien Animalier en Unité d'Expérimentation : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.